



Annonce

Responsable du service Propreté Urbaine et Entretien de la Voirie

Commune de 35 380 habitants (surclassée 40 000 à 80 000 habitants) de l'Est parisien en fort développement, reliée à Paris directement par la ligne 11, membre de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, la Ville de Romainville met en œuvre une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

Dans ce contexte, Romainville recrute :

Un.e Responsable du service Propreté Urbaine et Entretien de la Voirie à temps complet

Cadre d'emplois de techniciens territoriaux (B)

- ouvert aux adjoints techniques (C) selon expérience –

(Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels)

Le responsable du service Propreté urbaine et Entretien de la voirie organise, coordonne et contrôle les activités de propreté urbaine, de nettoyage et d'entretien de la voirie et des espaces publics. Il veille à la qualité du service rendu aux usagers, assure la gestion des moyens humains, matériels et budgétaires et participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique municipale en matière de propreté et de gestion de l'espace public. Il encadre les agents de la régie voirie (3 agents) et le responsable de la régie propreté urbaine (4 agents).

Plus précisément, en tant que responsable du service Propreté Urbaine et entretien de la Voirie, vous êtes en charge de l'organisation et du pilotage des activités du service.

Vous :

- élaborez et planifiez les programmes de nettoyage et d'entretien de la voirie
- organisez les interventions quotidiennes, périodiques et exceptionnelles (neige, inondation...)
- définissez les priorités d'intervention en fonction des besoins du territoire
- pilotez et suivez les marchés
- encadrez les prestataires de la Ville en matière de propreté urbaine, déneigement, enlèvement des graffitis, entretien de la voirie etc.
- contrôlez la qualité des prestations réalisées en régie ou par les entreprises prestataires
- mettez en place et suivez les outils de contrôle et des indicateurs de qualité et de performance
- êtes le référent sur la voirie pour les riverains.

Au niveau de l'encadrement des équipes, vous :

- encadrez, animez et coordonnez les agents de la régie voirie
- supervisez l'encadrement et l'animation de la régie propreté urbaine et les interventions du prestataire de propreté urbaine
- organisez les plannings et permanences
- répartissez les moyens humains et matériels
- conduisez les entretiens professionnels et accompagne le développement des compétences
- veillez au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Quant à la gestion technique, vous :

- supervisez les opérations de balayage manuel et mécanisé ;
- organisez le ramassage des dépôts sauvages et des déchets abandonnés en relation avec l'EPT Est Ensemble ;
- assurez le suivi de l'entretien courant de la voirie et du mobilier urbain ;
- participez à la gestion des interventions d'urgence (intempéries, accidents, manifestations, événements exceptionnels) ;
- contrôlez l'entretien du parc de matériels et des équipements.

Pour la gestion administrative et financière, il s'agit de :

- définir les besoins budgétaires du service
- suivre les dépenses et optimiser les coûts d'exploitation
- participer à la rédaction des marchés publics et assurer leur suivi
- rédiger les rapports, bilans d'activité et tableaux de bord
- assurer le suivi des réclamations des usagers
- collaborer avec les autres services municipaux
- assurer les relations avec les entreprises prestataires.

Compétences et qualités requises :

De formation de niveau Bac +2 dans les domaines des travaux publics, de la voirie, de l'environnement ou de la gestion des services techniques

Expérience souhaitée dans un poste similaire ou dans l'encadrement d'équipes techniques

Disponibilité lors d'événements exceptionnels, d'intempéries ou d'interventions d'urgence.

- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales et des techniques de propreté urbaine et d'entretien de la voirie ainsi que la réglementation relative à la sécurité au travail
- Gestion des déchets et environnement
- Connaissance des principes de la commande publique
- Maîtrise de la gestion budgétaire
- Capacité à manager une équipe, à planifier et à organiser les activités
- Savoir analyser les besoins et proposer des solutions
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métiers
- Élaborer des tableaux de bord et indicateurs
- Rédiger des comptes rendus et rapports
- Sens de l'organisation, réactivité et disponibilité
- Esprit d'initiative ; qualités relationnelles ; sens du service public
- Aptitude à la prise de décision.

Conditions :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle
Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales

37h30 par semaine + 15 ARTT

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire par mail à :

votre.candidature@ville-romainville.fr

Date de fin de réception des candidatures : 24/09/2026

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Relations Humaines au 01.49.15.55.60.

NB : la date limite de dépôt des dossiers de candidatures mentionnée est à titre indicatif, des jurys de recrutement sont organisés tout au long de la procédure de recrutement.

Hôtel de ville - Place de la Laïcité - 93231 Romainville cedex - Tél. : 01 49 15 55 00 - Fax : 01 49 15 55 55 - www.ville-romainville.fr